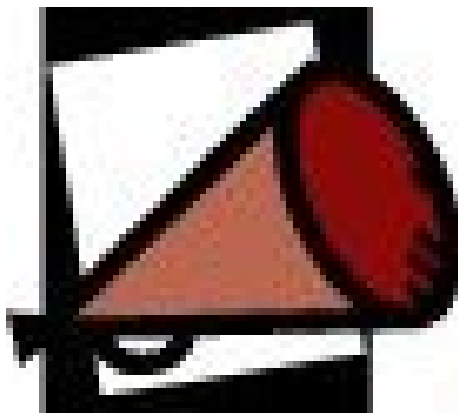


<https://www.pressegauche.org/Pres-de-200-pertes-d-emploi-a-l-usine-Velan-a-Montreal-CSN>



Près de 200 pertes d'emploi à l'usine Velan à Montréal (CSN)

- Communiqués -



Publication date: jeudi 16 mai 2019

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 16 mai 2019 - La CSN déplore fortement la nouvelle vague d'abolition de postes et la délocalisation vers l'Inde et les États-Unis des opérations de l'usine montréalaise de l'entreprise Velan, chef de file international en matière de valves industrielles. Après la perte nette de 130 emplois annoncée par la compagnie québécoise en janvier dernier, la direction vient d'annoncer à ses travailleuses et ses travailleurs qu'elle procédera à la suppression de 65 postes supplémentaires.

Alors que Velan employait plus de 400 personnes dans ses usines montréalaises en 2015, il ne restera plus que 80 salariés dans 18 mois. La CSN est également consternée d'apprendre que 66 % des machineries seront déménagées vers l'Inde à compter de juin prochain, selon les projets de la direction.

La centrale syndicale rappelle qu'en 2008, Velan avait bénéficié d'un prêt sans intérêt de 6 M\$ de la part d'Investissement Québec afin de moderniser ses différentes unités de production à Montréal.

« Troublant. C'est extrêmement troublant, affirme Jacques Létourneau, président de la CSN. Velan, un fleuron québécois, jette 200 familles à la rue afin de satisfaire l'appétit vorace de ses actionnaires, alors que la compagnie annonçait en janvier dernier une amélioration sur le plan de la productivité. »

C'était la consternation lors de l'assemblée générale du Syndicat national des employés de Velan. « Alors que nos membres n'étaient pas encore remis des annonces de janvier dernier, voilà que la direction annonce une nouvelle vague de compressions. Même les employés qui ne sont pas touchés présentement sont excessivement inquiets pour les mois à venir », souligne le président du syndicat, Dyan Dhanesar.

« Si le premier ministre veut créer des emplois à 25 \$ ou 30 \$ l'heure, encore faut-il trouver le moyen de conserver ceux que nous avons, comme c'est le cas à Velan, de poursuivre Jacques Létourneau. Encore une fois, nous demandons à François Legault de convoquer les organisations patronales et syndicales afin que nous puissions soulever correctement la nécessité de responsabiliser les entreprises installées au Québec sur les enjeux de l'emploi, du développement économique et de l'essor du Québec. »

Pour le président de la CSN, il est totalement aberrant de constater qu'une compagnie qui a grandi au Québec et qui a bénéficié de financement public puisse tout simplement, du jour au lendemain, plier bagage et aller s'installer en Inde. « Les compagnies établies au Québec jouissent de subventions gouvernementales et de crédits d'impôt très avantageux. Nous ne pouvons accepter de voir des fleurons de l'économie québécoise quitter notre territoire. Nous ne pouvons nous résoudre à cautionner la fuite de nos emplois au gré des marchés boursiers », de conclure le président de la CSN.